AFFAIRE DE SOISSONS

dite encore AFFAIRE LAUNOY (verdict du 30 Mai 1942)

-:-:-

ARRESTATIONS à SOISSONS :

Le 25 Novembre 1941 des policiers allemands de la Gestapo arrêtaient à Soissons les personnes suivantes :

1) DUFOUR, secrétaire général de la Mairie de Soissons 2) DESCAMPS, capitaine de gendarmerie, commandant la section de Soissons.

3) REGNIER, adjoint au Maire de Villers-Cotterets

4) LOUYS, commis principal des contributions indirectes

5) JORDANA, représentant de commerce 6) DOUAY, entrepreneur de transports

7) MORRAU Pierre, mécanicien

8) SURAY, employé du bureau départemental des transports

9) DEBRUYERE Paul | minotiers

12) DEBRUYERE Robert)
12) COOURLLE amployé à l'unine Pint à Villeneuve St-Germa

12) COQUELLE, employé à l'usine Piat à Villeneuve St-Germain 13) LESEIGNEUR, marchand d'instruments de musique

14) MEURGUE, agent d'assurances

15) VOGEL, fourreur

16) PLUCHE, garagiste 17) DELAHAYE, ouvrier 18) COUVERCHON, gérant de coopérative

19) PIERRE (Mme), bouchere

20) DOUAY (Mane) Brums

21) VOGEL (Mme) 22) DESCAMPS (Mme)

Ces arrestations furent opérées à partir de 7h.30 du matin. Un rapport du Préfet de l'Aisne relate qu'elles furent faites par des agents de la Gestapo venus de Paris accompagnés de Feldgendarmes et de 4 agents de police français requis à cet effet.

Le Capitaine BESCAMPS fut surpris par les Allemands à son domicile à 7h.1/2 du matin en pyjama. Dès qu'il vit les policiers il tenta de fuir et essuya une dizaine de coups de pistolet avant d'être rattrapé. Mme DESCAMPS fut également emmenée et ses trois jeunes enfants restèrent seuls également soirée, Mme DESCAMPS a d'ailleurs été relâchée.

ARRESTATIONS à PARIS.

A la même date la Gestapo arrêtait à Paris et dans la région parisienne les personnes suivantes :

23) R.P. GUIHAIRE

24) R.P.CHENAULT 25) R.P.DESCHRY, Prieur 26) R.P.CHEVIGNARD, Maître des Novices

L'arrestation de ces quatres religieux eut lieu à la suite diune descente de police allemande au couvent de St-Jacques 35, rue de la Glacière, Noviciat des Dominicains de la Province de France.

Plants, the last a decreasing the restriction of the contract of the contract

de LAUNOY Jean de LAUNOY Paul

WILLOUGHBY (Mme Emilie) arrêtés le 12.12.41

MASSIP Ernest

MASSIP Thérèse MASSIP Marie José

COQUEUGNIOT MANDIN Louis STUMM Pierre

GUET Raymond 38) LAFAYE, docteur vétérinaire 39) HOLSTEIN, docteur vétérinaire

ces deux dernières arrestations ont été opérées à Versailles.

En outre furent prrêtés ultérieurement :

40) DUJARDIN Michel

41) MOREAU Maurice

42) PINCET.

Toutes ces personnes étaient soupçonnées d'appartenir à une organisation gaulliste.

Une pièce manuscrite d'origine inconnue figurant au dossier attribue l'initiative de l'affaire à une dénonciation émanant d'un certain Jacques DESCUBEY, âgé de 18 à 19 ans en 1942, originaire de Roubaix ou Tourcoing. agent de la Gestapo.

Les inculpés furent transférés à Fresnes et les relaxes des personnes ci-après eurent lieu :

COUVERCHON Henri, né le 22.11.94 à Fresnes, relaxé le 16.1.42 R.P.CHEVIGNARD à Presnes - relaxé le 18.12.41

DEBRUYERE Jean, Paul, né le 18 Juillet 1891 à Soissons (Aisne minotier, dt.Avenue de Compiègne à Soissons - à Fresnes relaxé le 16.1.42

DEBRUYERE Louis Pierre, né le 21 Août 1895 à Soissons, minotier, dt. rue du Préfoirex à Boissons.

DOUAY Mme, née Emma KRANE le 11 Octobre 1892 à Scissons dt. 6, Avenue de Reims à Soissons, libérée le 16.2.42.

de LAUNOY Paul, relaxé le 16.1.42

PIERRE (Mme) née Suzanne Thébaut le 11 Novembre 1899 à Noyon (cise) bouchèrendemeurant rue du Commerce à Boissons, relaxée le 20.12.41

SURAY Marcel né le 12.5.93 -à Fresnes- relaxé le 16.1.42.

L'examen du dossier nous permet de donner sur certains des inculpés les précisions suivantes :

COQUEL Jules, né le 2 Août 1912 à Fureuil (P.de C.), culti-) Vateur (ferme à Vauxaillon)

COQUEUGNIOT Roland Pierre, né le 2 Mars 1895 à Paris, marié dt. 5 rue de Lancry à Paris - commerçant - Commandant de réserve, gazé, Officier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, plusieurs citations.

COUVERCHON Henri, né le 22 Novembre 1894 à Jouillat (Creuse) coopérateur, dt. 8 rue du Collège à Boissons.

DELAHAYE Eugène, né le 3 Mars 1893, chef de fonderie, dt. 8, rue de l'Eglise à Villeneuve St-Germain par Soissons marié, deux enfants.

DESCAMPS Henri, Clotaire, Joseph, né le 20 Avril 1906 à Frémelles (Nord), capitaine de gendarmerie, marié, 3 enfants.

DOUAY Daniel, Gabriel, Eugène, né le 21 Mai 1891 à Caudry (N.) entrepreneur de transports, 6 bis Avenue de Reims à Soissons 6 enfants dont l'aîné faible d'esprit.

DUJARDIN Michel, né le 21 Septembre 1904 à St-Gilles (Belgique marié, 4 enfants, 11 rue de la Cloche à Tourcoing.

GUIHAIRE Joseph Marc, né le 18 Novembre 1891 à Ste-Anne sur Vilaine (Île & Vil.) religieux dominicain, bibliothécaire du couvent St-Jacques, 23 rue de la Glacière.

GUET Raymond, né en 1898, administrateur principal de la Marine en disponibilité, dt. à Paris 12 bis, Avenue Mac-Mahon à Paris.

(Un éclat d'obus dans le poumon) Légion d'Honneur, Croix de Guerre, Médaille Militaire.

JORDANA Gilbert Jean, né le 23 Mai 1900 à La Rochelle, représentant, dt. rue de l'Echelle du Temple à Soissons.

de LAUNOY (Comte Jehan) né le 7 Août 1900 à Dunkerque, marié deux enfants, agent d'assurances, 81 rue Laugier - Paris 17º 6 ans de Service dans la cavalerie, campagne du 6 ans de Guerre, Médaille des Colonies.

de LAUNOY (Vicomite Paul) né le 19 Avril 1906 à Dunkerque, marié, deux enfants, 33 Avenue de La Motte Picquet -PARIS-

LAFAYE Julien, Jean Paul, né le 16 Février 1880 à Fursac (Oreuse), Docteur Vétérinaire, dt. 10 ter, rue du Parc de Clagny à Versailles - marié, deux enfants.

LOUYE Emile, né le 14 Décembre 1885 à Villemomble (Seine) dt. 9, rue Clovis à Soissons, commis principal des contributions indirectes - marié, trois enfants.

Officier de réserve, grand blessé 14-18 (gueules

cassées), Légion d'Honneur, Croix de Guerre.

MANDIN Louis, né en 1873, homme de lettres, secrétaire de rédaction du "Mercure de France".

MOREAU Maurice, né à Vervins le 26 juin 1910, dt. 38 rue de Oroley à Bolssons - mairé, l'enfant (arrêté le 8 Janv.1942)

MASSIP Ernest, né le 18 Mai 1890 à l'Iges (Aveyron) dt. 19, rue de l'Odéon - commis principal d'ordre et de comptabilité à l'Administration centrale des Finances.

Ancien Lieutenant d'active, grand mutilé, Chevalier de la Légion d'Honneur, 2 citations (nombreux éclats dans la tête non extraits)

MASSIF Marie José, née à Marseille le 15 Juillet 1922 MASSIF Thérèse, née le 11 Juillet 1917 (filles du précédent)

MEURQUE André, né le 3 Mai 1907 - marié, deux enfants - dt. 18, ruenMolière & Soissons, agent d'assurances - Officier aviateur de réserve.

PLUCHE Ludovic, Albert, né le 7 Mai 1888 à Barenton Bugny, garagiste, dt. 11, rue des Feuillants à Soissons.

REGNIER Hubert, né le 15 Nov.1895 à Troyes - épicier - dt. Place du Dr. Monflier à Villers Cotterets, adjoint au Maire - 5 enfants.

Brund Pierre François, né le 22 Ocotbre 1900 à Paris, Industriel, dt. 22 rue Galvani à Paris 17° - marié, 3 enfants

BURAY Marcel, né le 12 Mail893 à Foisches (Ardennes) - employé de bureau à Soissons

Vocel Jean Alfred, né à Paris le 26 Novembre 1991, dt.46, rue Et-Martin à Boissons - fourreur - marié, l'enfant.

WILLOUGHBY Jean, né le 2 Janvier 1879 à Londres (français)
marié, 7 rue Daru - Paris Réformé de guerre, trépané, capitaine de réserve
Chevalier de la Légion d'Honneur.

WILLOUGHBY Emilie, née ORSY le 20 Décembre 1900 à Paris.

(arrêtés tous deux le 12 Décembre 1941 au siège de la Compagnie d'assurances "LA PAIX", rue de la Victoire, où ils étaient employés)

Un certain nombre des inculpés, tel Mr.LESEIGNEUR, étaient d'ex-militants P.S.F. La plupart d'entre eux appartenaient aux milieux de droite.

Dans les interventions présentées par les autorités de Vichy, on ne manque pas d'appuyer sur le caractère anticommuniste des prévenus, par exemple la note verbale du 2 juin 1942 s'exprime ainsi :"Il semble cependant que les intéressés n'aient em pas eu pour intention définie de porter atteinte à la sécurité des troupes d'occupation. Il s'agit en effet de gens particulièrement innoffensits, tous recrutés dans la bourgeoisie frauçaise et appartenant à des milieux hostiles au communisme. Il apparaît donc plutôt, que ces gens se sont laissés entrainérypar des sentiments nationaux dans une action dont ils n'ont pas compris toute la portée. Ils n'ont rien de commun avec des agitateurs communistes et le plus clair de leur activité résidait dans des élucubrations sans importance, dans des vantardises d'esprit échauffé par la hantise de la défaite, qui avait comme crainte principale celle du bolchevisme".

Dans la même note verbale nous apprenons que M: STUMM a été entraîné dans son action imprudente par ses sentiments anti-bolchevistes; "ces mêmes sentiments l'inci-tent maintenant à demander son départ sur le front de Russie dans la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme"

Le capitaine DESCAMPS lui aussi, demenda à combattre dans les rangs de la L.V.F. D'ailleurs parmi les arguments
mis en avant par les personnalités qui intervinrent en faveur
de DESCAMPS, postérieurement à sa condamnation à mort, on ne
manque pas d'établir que cet officier de gendarmerie a toujours lutté activement contre le communisme, et, notamment,
qu'il a procédé à l'arrestation du nommé BAUMET, qui avait
blessé un officier allemand par coup de feu. On souligne ses
notes aux Commandants de Brigade pour l'intensification de
la lutte contre le communisme; on rappelle une perquisition
opérée le 22 Août 1941, de la propre initiative du Capitaine
DESCAMPS, chez un détenteur de tracts communistes; et,
enfin, on dit qu'il a procédé à l'arrestation de 18 communistes le 29 Septembre 1941.

Les différents documents auxquels il a été fait allusion en faveur de DESCAMPS et qui figurent au dossier, ne laissent en effet aucun doute sur l'activité de cet officier. Il ne semble pas toutefois qu'il ait agi avec beaucoup de discernement pour un gaulliste, car l'affairs

.

du 29 Septembre, par exemple, a causé l'arrestation de 18 patriotes à la suite de l'attaque d'un factionnaire allemand posté devant le bureau allemand à Courmelles, et ce genre d'action peut-être aussi bien le fait de gaullistes que de communistes et, de toutes façons, entrait dans le cadre du harcèlement denl'emnemi, ordonné par le Général de Gaulle.

Le procès se déroule le 30 Mai 1942 au Tribunal Militaire de la rue Boissy d'Anglas.

La cour comprenait le Président SCHLING et le conseiller KESSLER. Le dossier portait le numéro 96/42.

Les condamnations suivantes furent prononcées :

COQUEUGNIOT Roland
DOUAY Daniel, intelligence avec l'ennemi
de LAUNOY Jean, chef de l'organisation anti-allemande
LOUYS Emile, side à l'ennemi
STUMM Pierre
VOGEL Jean, aide à l'ennemi par évasion de prisonniers de guerre

-condamnés à mort et exécutés le 27 Octobre 1942.

Le Capitaine DESCAMPS constitution de ligue anti-allemande le père GUIHAIRE, le Dr.LAFAYE, intelligence avec l'ennemi MANDIN Louis, rédaction du journal clandestin "Vérités" MEURGUE André MOREAU Maurice, intelligence avec l'ennemi.

- condamnée à mort, exécution de la sentence suspendue; déportés en Allemagne.

MASSIP - 8 ans de prison, détention d'armes et de tracts Mme VOGEL - 2 ans de prison PINCET Roger - 6 ans de prison LESEIGNEUR Louis - 7 ans de prison R.P.CHENEAUX Remi - 15 mois de prison Sr.HOLSTEIN - 5 ans de prison.

mais nous ignorons les peines infligées aux autres prévenus et les acquittements qui ont pu éventuellement intervenir dans cette affaire.

Les avocats français n'eurent pas le docit de plaider et des défenseurs allemands furent désignés d'office, notamment l'Oberleutnant ZANG pour le père CHENAULT, le soldat STHHMER pour le père GUIHAIRE, et le Lieutenant WEISS pour le le Capitaine DESCAMPS.

L'accusation retenue contre les deux religieux était d'avoir eu des relations avec une organisation de propagande

..../..

gaulliste, on reprochait au père CHENAULT d'avoir requ des tracts de Monsieur DELAUNOY, lequel est présenté comme l'un des chefs de l'organisation. Il aurait d'autre part critiqué fortement les camps de jeunesse allemends (tenue, morale etc..) Quant au père GUIHAIRE il était accusé d'avoir mis à son service son influence de prêtre et aurait recruté des adhérents on l'accusait en outre, d'avoir publié dans "La Vérité Française", journal de l'organisation, un article sur la législation anti-juive du gouvernement allemand.

Le père GUIHAIRE mourut en déportation à Brambourg Hassel en Avril 1943.

Le Capitaine DESCAMPS fut déporté en Allemagne le 14 Octobre 1942 et sa femme regut ses effets personnels le 27 Mars 1943.

MEURGUE, déporté à Brambourg-Hassel, fut exécuté dans ce camp vers Février-Mars 1943.

Le Dr. LAFAYE fut déporté en Allemagne en Septembre 42 après avoir été grâcié sur intervention de Laval et d'Abetz.

Il est à noter que le dossier des condamnés à mort fut soumis à Hitler car celui-ci se réservait la confirmation des jugements dans lesquels étaient impliqués des militaires de l'armée française.

Le fait saillant de cette affaire réside dans le grand nombre d'interventions faites en faveur des inculpés par des personnalités, soit vichyssoises, soit collaboratrices, ou même allemandes.

En effet, nous relevens les noms suivants au dossier :

En faveur de DESCAMPS:

Pétain - de Brinon

Les allemands: Capitaine Siemsen, Dr. Kiel, Lt. Klein, Lt. WEissFeldwelbel, Koenig, M. Schmit, l'interprète Kassen. (défenseuf
d'office)

Le baron Jacques Rambaud - A.Bellanger (intervention auprès de Laval) -

La Délégation le présente d'ailleurs, pour l'excuser, comme "un homme de peu d'envergure, dépourvu de talent réel d'organisateur, ne pouvant être dangereux dans aucune espèce d'entreprise".-

En faveur des Religieux :

Le député Ch. Guernier - le R.P. Gillet - M. Jacques Fournier de la Délégation - Pétain.

..../...

En faveur de MASSIP :

de Brinon - Bouthillier -

En faveur de GUET :

Budes de Guébriant de la Corporation paysanne de Brinon

En faveur de LOUYS:

Terray - Secrétaire général du Travail et de la Main d'Oeuvre Le Directeur général des Contribution indirects.

En faveur de STUMM:

Georges Prade des "Nguveaux Temps"

En faveur de MEURGUE:

La Présidence du Conseil

En faveur de LAFAYE:

Le Préfet de Seine & Oise - Le groupe "Collaboration" - Opétain - Taittinger - Le Colonel Alerme - Laval.

Il semble que ce soit l'appartenance eu l'apparentement de la plupart des intéressés aux mouvements et
partis de droite qui ait causé ces interventions, car c'est
dans ces groupements que se sont recrutés les troupes
collaboratrices. Ce serait donc à d'anciennes amitiés qu'ils
auraient dû d'être défendus. Il faut noter d'ailleurs que
ces démarches sont restées à peu près inopérantes puisqu'il
y s eu à déplorer 6 exécutions et que le sort de ceux dont
y s eu à déplorer 6 exécutions et que le sort de ceux dont
le peine a été commuée en déportation n'est pas plus enviable, car c'est à la mort lente qu'ils ont été condamnés.

Paris, le 9 Juillet 1945.